

**DELIBERATION N° 2024-04
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14
Date de convocation : 15 mars 2024

SEANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mars à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.
La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Philippe PLANCHARD, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON M. Julien BONETTI, M. Loïc LAUBIER, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE

Absents excusés : M. Serge BULIN donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE
M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD
M. Pascal BIZOUARNE donne pouvoir à M. Cyrille MARLE

Absents : M. Philippe GRILLOT

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis FONTAINE

Objet : Vote du Compte de Gestion 2023 – Assainissement

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que les exécutions des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2023 ont été réalisées par le comptable du Trésor et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du service assainissement de la Commune.

Considérant la concordance de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du receveur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Compte de Gestion pour l'exercice 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis FONTAINE



Le Maire,
Alain BAUGET

